



JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2025/2026

PREAMBULE

1. Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux du Comité de la Marne, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par le Comité de la Marne de Basketball.
2. Les championnats « JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) » sont ouverts aux associations affiliées à la F.F.B.B. ayant réglé leurs amendes et cotisations départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassement de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.
3. Dans ses championnats, les comités de la Marne, de l'Aube/Haute-Marne, et des Ardennes de Basketball se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.

Article 1

Le Comité de la Marne de Basketball organise un championnat Interdépartemental « JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) ». La participation à ce championnat désignera **les 4 équipes** qualifiées pour le championnat régional grand-est de sa catégorie pour la saison en cours. Les autres équipes seront versées dans un championnat interdépartemental et désignera l'équipe championne interdépartemental secteur « Champagne-Ardenne »

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2025-2026

Participeront au championnat Interdépartemental « JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) » les équipes faisant acte de candidature issue des 3 départements de la Marne, de Aube/Haute-Marne, et des Ardennes avant le 1^{er} août 2025.

En cas de désistement, du refus d'engagement, etc., en championnat régional suite à la qualification sportive l'équipe ou les équipes seront remplacées par le rattrapage d'une équipe, en priorisant la participation du même département ou du même secteur. En cas de défaut, la CSR-J, proposera une autre équipe, en concertation avec les Commissions Départementales concernées. La validation finale sera entérinée par le Bureau de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

Article 3 - Repêchages, désistements, remplacements

Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio.



Article 4 - Forfait

Les différentes phases d'un championnat ainsi que les phases finales (finale, titre, classement, play off, play down, etc.) sont une même et unique compétition au sens de l'interprétation

L'équipe qui déclare forfait lors des phases finales (titre, classement, play off, play down, etc.), sera déclassée à la dernière place du championnat.

Article 5 - Règles de participation

Type de licences :

En championnats départementaux et interdépartementaux, dans toutes les catégories d'âge le nombre de mutations et de licences T est limité à 5 au maximum : 3 mutés + 2 T ou 3 T + 2 mutés.

Pour les IE-CTC engagées en championnat régional « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** », le nombre minimum de joueurs issues du club porteur est fixé à 3 joueurs, à partir du moment où ils sont qualifiés en région, s'ils restent en inter départements le minimum est de 0

Article 6 - Rencontre

Horaire officiel :

- Samedi IDMU13 : 14h30 IDMU15 : 16h00 IDMU18 : 18h00

Limites horaires

- Pour les horaires fixés par les clubs recevant, il sera tenu compte de l'éloignement du club visiteur. Considérant le temps de déplacement (MAPPY, MAPS, ou autre...) pour se rendre du point de départ de l'équipe visiteuse à l'endroit de la rencontre, augmenté de 30 minutes (temps d'échauffement), l'heure programmée des rencontres devra permettre à l'équipe visiteuse de démarrer de son point de départ après 8h30 pour les rencontres se déroulant le matin et après 13h00 pour les rencontres se déroulant le samedi.
- Le vendredi : Pas de rencontre débutant avant 18h00 et après 19h00 en IDMU13 et IDMU15
- Le vendredi : Pas de rencontre débutant avant 18h00 et après 21h00 en IDMU18
- Le samedi : Pas de rencontre débutant avant 10h00 et après 18h00 en IDMU13 et IDMU15
- Le samedi : Pas de rencontre débutant avant 14h00 et après 21h00 en IDMU18
- Le dimanche : Pas de rencontre débutant avant 10h00 et après 16h30 en IDMU13 et IDMU15 et IDMU18
- En semaine : Pas de rencontre débutant avant 18h00 et après 20h00 ; (*)

(*) *Saisie obligatoire d'une **demande de changement (dérrogation)** pour jouer en semaine et dans d'autres conditions fixées par la règle ci-dessus.*



Temps de jeu :

- **IDMU13** : 4 x 8min
 - **IDMU15** & **IDMU18** à 4 x 10min, sauf disposition contraire prévue à l'annexe 4 des Règlements Généraux ;
 - Intervalle entre les quart-temps de 2 min et mi-temps de 10 mins ;
 - Prolongations : En cas de résultat nul à la fin du temps de jeu, une ou plusieurs prolongations seront jouées jusqu'à l'obtention d'un résultat positif :
 - **IDMU13** : 1 seule prolongation, puis Épreuve des lancers-francs
 - **IDMU15** : 1 ou deux prolongations, puis Épreuve des lancers-francs
 - **IDMU18** : autant de prolongations que nécessaire.

Épreuves des lancers-francs :

- Chaque entraîneur désignera, parmi les joueurs pouvant participer à une éventuelle poursuite de la rencontre, un joueur chargé de tirer un lancer franc.
 - Les points marqués par les deux joueurs désignés seront ajoutés à la marque de chaque équipe. Ci-après la première série* de lancers francs les deux équipes sont à nouveau à égalité la même procédure sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.
 - Un joueur ne pourra tirer un nouveau lancer-franc que si tous les joueurs de son équipe ont pu tirer le même nombre de lancer-francs. L'ordre initial des joueurs sera conservé pour chacune des équipes.

**série : une série de LF est composée par la désignation d'un joueur de chaque équipe.*

Ballon :

- U13M ☐ Taille 6
 - U15M et U18M ☐ Taille 7

Feuille de maraue

- E-Marque V2 obligatoire

Salle, gymnase :

- Obligatoirement classée H1 par la FFBB

Brûlage :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, le club doit obligatoirement communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs qui seront dit « brûlés », qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe inférieure.

Personnalisation :

Lors des différentes phases, si 2 équipes du même club sont représentées au même niveau, ces équipes seront personnalisées.

Nombre de joueuses autorisées :

Domicile : 7 minimum / 12 maximum

Extérieur : 7 minimum / 12 maximum



Chronomètre des tirs :

- Conseillé.

Inter-équipe CTC :

- Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifique mise en place pour ce type d'équipe, licence AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisation des équipes, etc.

Statut de l'Entraîneur :

- Se conformer au respect du Statut de l'Entraîneur de la LRGEB pour la saison en cours, en cas d'accès en championnat régional.

Article 7 - Obligations sportives

Sans objet

Article 8 - Adaptation réglementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points	X	Nombre de rencontres théoriques (b)
Nombre de rencontres comptabilisées (a)		

(a) Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, ...).

(b) Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison en cours, d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 9 - Acceptation / Imprévu

L'engagement en Championnat Inter départemental secteur « Champagne-Ardenne » « JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) », vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau du comité de la Marne de Basketball sur proposition de la Commission Sportive.



Article 10 - Système de l'épreuve

Les championnats régionaux « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** » se joueront en 3 phases :

3.2 : PHASE UNE

3.2.1 : IDMU13

Les 8 équipes engagées en championnat sont réparties en 2 poules de 4 et disputeront un championnat en rencontre aller-retour.

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4.

Les 2 premiers accèderont au championnat régional, 2 finales d'accessions se joueront le week-end du 6 et 13 décembre en phase aller/retour

Ces finales opposeront les équipes 2A contre 3B et 2B contre 3A, en phase aller/retour avec match aller chez 3A et 3B les 2 équipes vainqueures seront qualifiées pour le championnat régional.

Les équipes sont : Etoile, ESPE Chalons, Cormontreuil, Recy St Martin, RCB, ABGR, CTC TAAC, Nogent sur Seine

Les 2 poules sont :

Poule A

Etoile
ESPE Chalons
Cormontreuil
ABGR

Poule B

Recy
RCB
CTC TAAC
Nogent sur Seine

Match de classement, les équipes 1A contre 1B et 4A contre 4B, en match aller/retour chez 1A et 4A à l'aller les week-ends du 6/7 décembre et 13/14 décembre



U13M									
POULE A									
Classement	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joué	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	ASSOCIATION CORMONTREUIL CHAMPAGNE	Non	11	6	5	1	417	282	135
2	ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE	Non	11	6	5	1	482	299	183
3	ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS	Non	8	6	2	4	338	379	-41
4	ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES	Non	6	6	0	6	200	477	-277
POULE B									
Classement	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joué	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	IE - CTC T-A-A-C BASKET	Non	12	6	6	0	417	210	207
2	EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET	Non	9	6	3	3	305	312	-7
3	REIMS CHAMPAGNE BASKET	Non	9	6	3	3	326	288	38
4	ESPERANCE NOGENT SUR SEINE	Non	6	6	0	6	211	449	-238

ACCM et CTC TAAC sont promus au niveau régional,

Espé Chalons- RCB et RECY- ABGR disputent des matchs d'accession

REIMS CHAMPAGNE BASKET-ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE 58-50 et 65-50
ABG REIMS-EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET 57-71 et 51-54

RCB et E RECY SM sont promus au niveau régional,

Matchs de classements : du 6/7 décembre

CTC TACC - ACCM 39-50
ESPERANCE NOGENT SUR SEINE-ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES 44-42

Les équipes de ESPE CHALONS, ETOILE CHARLEVILLE, ESPE NOGENT, ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS, restent en championnat interdépartemental et sont rejoints par :

RUCB, RCB2, G VITRY, et AJ BETHENY qui accèdent du championnat départemental,

La 2° phase sera composée de 2 poules

U13M Inter Dept Poule A
ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS -
ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES -
REIMS UNIVERSITE CLUB BASKET -
REIMS CHAMPAGNE BASKET - 2

U13M Inter Dept Poule B
ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE -
ESPERANCE NOGENT SUR SEINE -
GAULOISE DE VITRY LE FRANCOIS -
AMICALE DES JEUNES DE BETHENY -

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

Le championnat débutera le weekend du 17/18 janvier et se terminera le weekend du 28/29 mars 2026
A l'issue de la Phase 2, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4



CALENDRIER 2° PHASE

CALENDRIER 2026

Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026	
1 Je	1	1 Di	PHASE 2 - J 3	1 Di		1 Me		1 Ve	PHASE 2 -- PHASE FINALE 1	1 Lu	23
2 Ve		2 Lu		2 Lu	10	2 Je		2 Sa		2 Ma	
3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me	
4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa	1/4 COUPE DE LA MARNE	4 Lu		4 Je	
5 Lu	2	5 Je		5 Je		5 Di	MARNE	5 Ma		5 Ve	
6 Ma	Épiphanie	6 Ve		6 Ve		6 Lu	Lundi de Pâques	6 Me		6 Sa	FINALE CHAMPIONNAT INTERDEPT + D1
7 Me		7 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE (1er Tour pour les U13M)	7 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 4	7 Ma		7 Je		7 Di	
8 Je		8 Di		8 Di		8 Me		8 Ve		8 Lu	24
9 Ve		9 Lu		9 Lu	11	9 Je		9 Sa		9 Ma	
10 Sa	1ER TOUR COUPE DE LA MARNE (Tour Préliminaire pour U13M)	10 Ma		10 Ma		10 Ve		10 Di		10 Me	
11 Di	pour U13M)	11 Me		11 Me		11 Sa	WEEK END DE REPORT	11 Lu	20	11 Je	
12 Lu	3	12 Je		12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve	
13 Ma		13 Ve		13 Ve		13 Lu		13 Me		13 Sa	FINALE COUPE DE LA MARNE
14 Me		14 Sa	WEEK END DE REPORT	14 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 5	14 Ma		14 Je	Ascension	14 Di	
15 Je		15 Di		15 Di		15 Me		15 Ve		15 Lu	25
16 Ve		16 Lu		8 16 Lu	12	16 Je		16 Sa		16 Ma	
17 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 1	17 Ma		17 Ma		17 Ve		17 Di		17 Me	
18 Di		18 Me		18 Me		18 Sa		18 Lu		18 Je	
19 Lu	4	19 Je		19 Je		19 Di		19 Ma		19 Ve	
20 Ma		20 Ve		20 Ve		20 Lu		20 Me		20 Sa	
21 Me		21 Sa		21 Sa	WEEK END DE REPORT	21 Ma		21 Je		21 Di	
22 Je		22 Di		22 Di		22 Me		22 Ve		22 Lu	26
23 Ve		23 Lu	9	23 Lu	13	23 Je		23 Sa	PHASE 2 -- PHASE FINALE 2	23 Ma	
24 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 2	24 Ma		24 Ma		24 Ve		24 Di		24 Me	
25 Di		25 Me		25 Me		25 Sa		25 Lu		25 Je	
26 Lu	5	26 Je		26 Je		26 Di		26 Ma		26 Ve	
27 Ma		27 Ve		27 Ve		27 Lu	18	27 Me		27 Sa	
28 Me		28 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE pour les U13M	28 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 6	28 Ma		28 Je		28 Di	
29 Je				29 Di		29 Me		29 Ve		29 Lu	27
30 Ve				30 Lu	14	30 Je		30 Sa	1/2 COUPE DE LA MARNE	30 Ma	
31 Sa	PHASE 2 - J 3			31 Ma				31 Di			



3.2.2 : IDMU15

12 équipes se sont engagées :

Etoile, Tinqueux, ESPE Chalons, Cormontreuil, Recy St Martin, RCB, Bétheny, ABGR, Taissy, CTC TAAC, Nogent sur Seine, Chaumont AC.

Une 1° phase de brassage sera faite suivant le tableau ci-dessous pour dégager les 8 équipes participantes à la 1° Phase de qualification, Le classement sera déterminé par le nombre de victoires puis la différence générale (Pts marqués - pts encaissés) puis le résultat entre équipes au même nombre de victoires si encore égalité.

Temps de jeu sur les plateaux de brassage :

- 2 x 10min
- Fautes de joueurs maximum : 3
- Fautes d'équipes par mi-temps : 5
- Intervalle entre la mi-temps de 2 mins
- Match nul possible

Victoire = 3pts, match nul : 2pts, défaite : 1 pt

Après la 1° journée de brassage du 20/21 septembre les 4 équipes classées 1° sont qualifiées pour la phase suivante,

Pour les 2°, 3°, et 4° de chaque brassage A, B, C, D, une autre journée de brassage sera organisée chez les 2°B et 2° D

Suivant le tableau ci-dessous, les 1ers et 2nds des brassages E et des brassages F seront qualifiés pour la phase suivante

		Lieu	Participant 1	Participant 2	Participant 3		Liste équipes	
WEEKEND 1	BRASSAGE A	CTC TAAC	ECAC	CTC TAAC	NSS		ESPE	ECAC
20/21 Sept	BRASSAGE B	RCB	RCB	BCTSL	A.B		CTC TAAC	ACCB
	BRASSAGE C	Recy St Martin	ERSM	ESPE	ACCB		NSS	ERSM
	BRASSAGE D	Etoile Charleville	ECM	ABGR	ASATB		BCTSL	ECM
							RCB	ABGR
WEEKEND 2	BRASSAGE E	2e BRASS B	2A	2B	3C	3D	A.B	ASATB
27/28 Sept	BRASSAGE F	2e BRASS D	2C	2D	3A	3B		

Les 8 équipes qualifiées restantes engagées en championnat sont réparties en 2 poules de 4 et disputeront un championnat en rencontre aller-retour. Les poules seront effectuées suivant le ranking obtenu après le brassage en poule A on aura les 1A, 1C, 1E et 2F en poule B les 1B, 1D, 1F ; 2E

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).



A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4. Les 2 premiers accèderont au championnat régional, 2 finales d'accessions se joueront le week-end du 6 et 13 décembre en phase aller/retour avec match aller chez 3A et 3B

Ces finales opposeront **les équipes 2A contre 3B et 2B contre 3A**, les 2 équipes vainqueures seront qualifiées pour le championnat régional.

Les 4 équipes restantes 3E, 3F, 4E, 4F disputeront une phase de poule consolante suivant le même calendrier que les poules haute A et B qualificative pour la région, et disputerons un championnat en rencontre aller-retour.

À l'issue des phases de brassages les poules sont

ID1 U15 Poule A
Nogent sur seine
Espé Chalons
CTC T-A-A-C
Cormontreuil

ID1 U15 Poule B
RCB
Etoile Charleville
Taissy
AJ Bétheny

ID2 U15 Poule C
E RECY SM
ABGR
ASATinqueux B
Chaumont

Match de classement, les équipes 1A contre 1B et 4A contre 1C, 4B contre 2C et 3C contre 4C , en match aller chez le 1° cité le week-end du 13/14 décembre

U15M									
Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.	
1	ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE	11	6	5	1	523	383	140	
2	IE - CTC T-A-A-C BASKET	10	6	4	2	478	417	61	
3	ESPERANCE NOGENT SUR SEINE	8	6	2	4	445	437	8	
4	ASSOCIATION CORMONTREUIL CHAM	7	6	1	5	334	543	-209	
Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.	
1	ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES	12	6	6	0	491	380	111	
2	B-C TAISSY SAINT LEONARD	8	6	2	4	354	389	-35	
3	AMICALE DES JEUNES DE BETHENY	8	6	2	4	354	387	-33	
4	REIMS CHAMPAGNE BASKET	8	6	2	4	374	417	-43	
Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.	
1	EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET	11	6	5	1	623	284	339	
2	AS AMATEUR TINQUEUX BASKET	11	6	5	1	542	466	76	
3	ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS	7	6	1	5	422	547	-125	
4	ENTENTE CHAUMONTAISE AC BASKET	7	6	1	5	279	569	-290	



ESPE CHALONS et ETOILE CHARLEVILLE sont promus au niveau régional,

CTC TAAC, AJB, TAISSY, NOGENT disputent des matchs d'accession LES 13/14 ET 20 décembre

CTC TROYES- AJ BETHENY 84-50
et TAISSY – ESPE NOGENT 79-89 et 50-82

CTC TROYES et ESPE NOGENT sont promus au niveau régional

Matchs de classements : du 13/14 décembre

ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE - ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES	
ASSOCIATION CORMONTREUIL CHAMPAGNE BASKET- EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET	52-84
RCB – ASA TINQUEUX BASKET	68-63
ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS- ENTENTE CHAUMONTAISE AC BASKET	69-63

Les équipes de AJ BETHENY, TAISSY, ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS, ASA TINQUEUX BASKET, RCB, E RECY SM restent en championnat interdépartemental et sont rejoints par le RUCB qui accède du championnat départemental. ENTENTE CHAUMONTAISE AC BASKET est relégué en championnat départemental.

La 2° phase sera composée de 2 poules

U15M Inter Dept Poule A
TAISSY ST LEONARD
REIMS CHAMPAGNE BASKET -1
ASSOCIATION CORMONTREUIL CHAMPAGNE BASKET -1
AS AMATEUR TINQUEUX BASKET -1

U15M Inter Dept Poule B
AMICALE DES JEUNES DE BETHENY -1
EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET -1
ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS -
REIMS UNIVERSITE CLUB BASKET -

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

Le championnat débutera le weekend du 17/18 janvier et se terminera le weekend du 28/29 mars 2026
 A l'issue de la Phase 2, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4



CALENDRIER 2° PHASE

CALENDRIER 2026											
Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026	
1 Je	1	1 Di	PHASE 2 - J 3	1 Di		1 Me	1 Ve	PHASE 2 -- PHASE FINALE 1		1 Lu	23
2 Ve		2 Lu		2 Lu	10	2 Je	2 Sa			2 Ma	
3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve	3 Di			3 Me	
4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa	1/4 COUPE DE LA MARNE	4 Lu	9	4 Je	
5 Lu		5 Je		5 Je		5 Di		5 Ma		5 Ve	
6 Ma	Épiphanie	6 Ve		6 Ve		6 Lu	Lundi de Pâques	6 Me		6 Sa	FINALE CHAMPIONNAT INTERDEPT + D1
7 Me		7 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE (1er Tour pour les U13M)	7 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 4	7 Ma	7 Je			7 Di	
8 Je		8 Di		8 Di		8 Me	8 Ve			8 Lu	24
9 Ve		9 Lu		9 Lu	11	9 Je	9 Sa			9 Ma	
10 Sa	1ER TOUR COUPE DE LA MARNE (Tour Préliminaire pour U13M)	10 Ma		10 Ma		10 Ve	10 Di			10 Me	
11 Di		11 Me		11 Me		11 Sa	WEEK END DE REPORT	11 Lu	20	11 Je	
12 Lu		12 Je		12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve	
13 Ma		13 Ve		13 Ve		13 Lu		16	13 Me	13 Sa	FINALE COUPE DE LA MARNE
14 Me	14 Sa	WEEK END DE REPORT	14 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 5		14 Ma	14 Je Ascension			14 Di	
15 Je	15 Di		15 Di			15 Me	15 Ve			15 Lu	25
16 Ve		16 Lu	8	16 Lu	12	16 Je	16 Sa			16 Ma	
17 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 1	17 Ma		17 Ma		17 Ve	17 Di			17 Me	
18 Di		18 Me		18 Me		18 Sa		18 Lu	1	18 Je	
19 Lu		19 Je		19 Je		19 Di		19 Ma		19 Ve	
20 Ma		20 Ve		20 Ve		20 Lu		17	20 Me	20 Sa	
21 Me	21 Sa		21 Sa	WEEK END DE REPORT		21 Ma		21 Je		21 Di	
22 Je	22 Di		22 Di			22 Me		22 Ve		22 Lu	26
23 Ve		23 Lu		9	23 Lu	13	23 Je	23 Sa		23 Ma	
24 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 2	24 Ma		24 Ma		24 Ve	24 Di	PHASE 2 -- PHASE FINALE 2		24 Me	
25 Di		25 Me		25 Me		25 Sa	25 Lu			25 Je	
26 Lu		26 Je		26 Je		26 Di		26 Ma		26 Ve	
27 Ma		27 Ve		27 Ve		27 Lu		18	27 Me	27 Sa	
28 Me		28 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE pour les U13M	28 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 6	28 Ma	28 Je			28 Di	
29 Je				29 Di		29 Me	29 Ve			29 Lu	27
30 Ve				30 Lu	14	30 Je	30 Sa	1/2 COUPE DE LA MARNE		30 Ma	
31 Sa	PHASE 2 - J 3			31 Ma			31 Di				





3.2.3 : IDMU18

20 équipes sont engagées : Etoile 1, Etoile 2, CTC TAAC, Rethel, Nogent sur Seine, Vrigne aux Bois, BS Troyes Taissy, Sainte Savine, CSB, Tinqueux, RCB1, RCB2, ESPE Chalons, Vitry le François, Cormontreuil 1, Cormontreuil 2, Bétheny, Recy St Martin, ABGR

Une 1^{re} phase de brassage sera faite suivant le tableau ci-dessous pour dégager les 8 équipes participantes à la 1^{re} Phase de qualification,

La ligue n'acceptant qu'une seule équipe par club, les équipes : Etoile 2, RCB2, Cormontreuil 2 ne participeront pas aux brassages.

Le classement sera déterminé par le nombre de victoires puis la différence générale (Pts marqués - pts encaissés) puis le résultat entre équipes au même nombre de victoires si encore égalité.

Temps de jeu sur les plateaux de brassage :

- 2 x 10min
- Fautes de joueurs maximum : 3
- Fautes d'équipes par mi-temps : 5
- Intervalle entre la mi-temps de 2 mins
- Match nul possible

Victoire = 3pts, match nul : 2pts, défaite : 1 pt

Après la 1^{re} journée de brassage du 20/21 septembre les 5 équipes classées 1^{re} sont qualifiées pour la phase suivante,

Pour les 2^{re}, 3^{re}, et 4^{re} de chaque brassage A, B, C, D, E une autre journée de brassage sera organisée chez les 2^{re}A, 2^{re} B et 2^{re}C

Suivant le tableau ci-dessous, les 1^{re} des brassages F, G, H seront qualifiés pour la phase suivante

1ERE JOURNÉE BRASSAGES U18M INTER DEPT				
BRASSAGE A	BRASSAGE B	BRASSAGE C	BRASSAGE D	BRASSAGE E
BS Troyes	Vrigne aux Bois	ESPE Chalons	Taissy	Tinqueux
Nogent sur Seine	Rethel	CSB	Cormontreuil (1)	Bétheny
CTC TAAC	Étoile 1	Vitry le François	ABGR	RCB (1)
Sainte Savine		Recy St Martin		
Le 1er de chaque plateau se qualifie				
Les équipes en fond jaune accueillent les Plateaux				
2E JOURNÉE BRASSAGES U18M INTER DEPT				
	BRASSAGE F	BRASSAGE G	BRASSAGE H	
	2e BRAS A	2e BRAS C	2e BRAS B	
	4e BRAS C	3e BRAS A	4e BRAS A	
	3e BRAS D	3e BRAS B	3e BRAS C	
	2e BRAS E	3e BRAS E	2e BRAS D	
Le 1er de chaque plateau se qualifie				
Les équipes en fond jaune accueillent les Plateaux				



Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	ESPERANCE NOGENT SUR MARNE	12	6	6	0	463	338	125
2	SAINTE SAVINE BASKET	10	6	4	2	435	363	72
3	ETOILE DE CHARLEVILLE MÉZIERES	7	6	1	5	367	401	-34
4	EA VAILLANTE VRIGNE AU BOIS	7	6	1	5	313	476	-163
Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	REIMS CHAMPAGNE BASKET	8	4	4	0	372	287	85
2	GAULOISE DE VITRY LE FRANCOIS	6	4	2	2	277	322	-45
3	IE - CHALONS SARRY BASKET	4	4	0	4	291	331	-40
4	Exempt	0	0	0	0	0	0	0
Classement	Equipe	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Pts +	Pts -	Diff.
1	ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS	11	6	5	1	481	362	119
2	AMICALE DES JEUNES DE BETHENY	10	6	4	2	421	433	-12
3	B-C TAISSY SAINT LEONARD	8	6	2	4	398	429	-31
4	ASSOCIATION CORMONTREUIL	7	6	1	5	350	426	-76

à l'issue des matchs aller/retour les 3 premiers des poules A,B,C seront qualifiés pour le championnat régional, le week-end du 6/7 décembre auront lieu les matchs croisés pour la dernière place qualificative 2A contre 3B, 2B contre 3C, 2C contre 3A, chez les équipes ayant terminés 2°

BASKET SANCEO TROYEN- RETHEL SPORTIF BASKET	107	81
ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES – 1- AS AMATEUR TINQUEUX BASKET	80	54
EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET- ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE	75	39

Puis les 3 vainqueurs (BST, ETOILE, RECY) se retrouveront en finale à 3 en match de 2*10 minutes LE 13/12 à TROYES le vainqueur de cette finale à 3 désignera le 4° qualifié pour le championnat régional,

ETOILE-RECY 35-19
RECY- BS TROYES 36 -40
BSTROYES- ETOILE 38-50

CTC TAAC, RCB1, ACCM1, ETOILE1 SONT PROMUS EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Matchs de classement :

3A contre 3B, 3C contre 1D, 1E contre 1F, 2D contre 2E, 2F contre 3D, 3E contre 3F et 4D contre 4F en match aller chez le 1° cité le week-end du 13/14 décembre

ESPE CHALONS -RETHEL	73-88
ASA TINQUEUX- ESPE NOGENT	
REIMS CHAMPAGNE BASKET 2-ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS	80-74
SAINTE SAVINE BASKET-GAULOISE DE VITRY LE FRANCOIS	84-75
AMICALE DES JEUNES DE BETHENY-ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES 2	50-65
IE - CHALONS SARRY BASKET (CSB)-B-C TAISSY SAINT LEONARD	
EA VAILLANTE VRIGNE AUX BOIS-A CORMONTREUIL CB2	71-68



Les équipes de BS TROYES, E RECY SM, ASA TINQUEUX BASKET, RETHEL, restent en championnat interdépartemental 1 et sont rejoints par le RCB2, ESPE NOGENT, ABGR, SAINTE SAVINE qui accède du championnat interdépartemental2. ESPE CHALONS est relégué en championnat interdépartemental2.

La 2° phase ID1 sera composée de 2 poules

U18M InterDept Poule A
BASKET SANCEO TROYEN -
SAINTE SAVINE BASKET -
EVEIL RECY SAINT MARTIN BASKET - 1
ESPERANCE NOGENT SUR SEINE -

U18M InterDept Poule B
RETHEL SPORTIF BASKET -
AS AMATEUR TINQUEUX BASKET - 1
REIMS CHAMPAGNE BASKET - 2
ACADEMIE BASKET DU GRAND REIMS -

La 2° phase ID2 sera composée de 2 poules comprenant :

Les équipes de G VITRY, CSB, ACCM2, ETOILE2, AJB1, BCTAISSY et seront rejoints par l'ESPE CHALONS et ABS Epernay qui accède du championnat départemental

A l'issue de la Phase 2, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4

U18M InterDept D2 Poule A
ESPE BASKET CHALONS EN CHAMPAGNE -
GAULOISE DE VITRY LE FRANCOIS - 1
IE - CHALONS SARRY BASKET (CSB) - 1
ASSOCIATION CORMONTREUIL CHAMPAGNE BASKET - 2

U18M InterDept D2 Poule B
ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES - 2
AMICALE DES JEUNES DE BETHENY - 1
AMICALE BASKET SPARNACIENNE - 1
B-C TAISSY SAINT LEONARD -

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

Le championnat débutera le weekend du 17/18 janvier et se terminera le weekend du 28/29 mars 2026
A l'issue de la Phase 2, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4



CALENDRIER 2° PHASE

CALENDRIER 2026

Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026	
1 Je	1	1 Di	PHASE 2 - J 3	1 Di		1 Me		1 Ve	PHASE 2 -- PHASE FINALE 1	1 Lu	23
2 Ve		2 Lu		6 2 Lu	10	2 Je		2 Sa		2 Ma	
3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me	
4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa	1/4 COUPE DE LA MARNE	4 Lu		4 Je	
5 Lu	2	5 Je		5 Je		5 Di		5 Ma		5 Ve	
6 Ma Épiphanie		6 Ve		6 Ve		6 Lu	Lundi de Pâques	6 Me		6 Sa	FINALE CHAMPIONNAT INTERDEPT + D1
7 Me		7 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE (1er Tour pour les U13M)	7 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 4	7 Ma		7 Je		7 Di	
8 Je		8 Di		8 Di		8 Me		8 Ve		8 Lu	24
9 Ve		9 Lu		9 Lu	11	9 Je		9 Sa		9 Ma	
10 Sa	1ER TOUR COUPE DE LA MARNE (Tour Préliminaire pour U13M)	10 Ma		10 Ma		10 Ve		10 Di		10 Me	
11 Di		11 Me		11 Me		11 Sa	WEEK END DE REPORT	11 Lu	20	11 Je	
12 Lu	3	12 Je		12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve	
13 Ma		13 Ve		13 Ve		13 Lu		13 Me		13 Sa	FINALE COUPE DE LA MARNE
14 Me		14 Sa	WEEK END DE REPORT	14 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 5	14 Ma		14 Je	Ascension	14 Di	
15 Je		15 Di		15 Di		15 Me		15 Ve		15 Lu	25
16 Ve		16 Lu		8 16 Lu	12	16 Je		16 Sa		16 Ma	
17 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 1	17 Ma		17 Ma		17 Ve		17 Di		17 Me	
18 Di		18 Me		18 Me		18 Sa		18 Lu	1	18 Je	
19 Lu	4	19 Je		19 Je		19 Di		19 Ma		19 Ve	
20 Ma		20 Ve		20 Ve		20 Lu		20 Me		20 Sa	
21 Me		21 Sa		21 Sa	WEEK END DE REPORT	21 Ma		21 Je		21 Di	
22 Je		22 Di		22 Di		22 Me		22 Ve		22 Lu	26
23 Ve		23 Lu	9	23 Lu	13	23 Je		23 Sa		23 Ma	
24 Sa	PHASE 2 - JOURNÉE 2	24 Ma		24 Ma		24 Ve		24 Di	PHASE 2 -- PHASE FINALE 2	24 Me	
25 Di		25 Me		25 Me		25 Sa		25 Lu		25 Je	
26 Lu	5	26 Je		26 Je		26 Di		26 Ma		26 Ve	
27 Ma		27 Ve		27 Ve		27 Lu	18	27 Me		27 Sa	
28 Me		28 Sa	1/8E COUPE DE LA MARNE pour les U13M	28 Sa	PHASE 2 -- JOURNÉE 6	28 Ma		28 Je		28 Di	
29 Je				29 Di		29 Me		29 Ve		29 Lu	27
30 Ve				30 Lu	14	30 Je		30 Sa	1/2 COUPE DE LA MARNE	30 Ma	
31 Sa	PHASE 2 - J 3			31 Ma				31 Di			

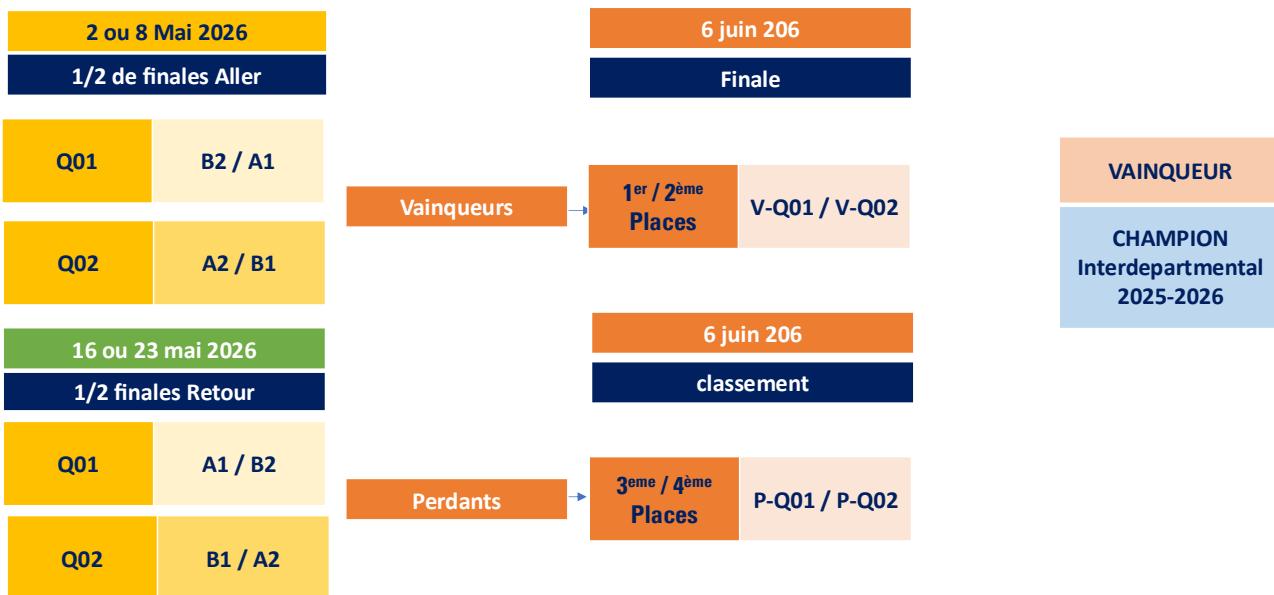
3.3 : PHASES FINALES

RENCONTRES POUR LE TITRE

- Les équipes classées au 2 premières places de chaque poule disputent une demi-finale en Aller/Retour suivant le tableau ci-dessous
- Les 2 équipes vainqueurs des demi-finales disputent la finale.

Phases Finales U13M - U15M - U18M1 – U18M2

Toutes les rencontres 1/2 finales sont en aller retour chez le premier nommé. Finale sur terrain défini par le comité de la marne, match pour la 3^e place chez le 1^{er} nommé (P-Q01)



- Les équipes éliminées en demi-finales disputent une rencontre de classement pour attribution des places de 3^{ème} et 4^{ème} avant le 6 juin
- Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} disputeront des matchs de classement pour attribution des places 5 à 8

Phases Finales– Classement U13M - U15M –U18 M1 – U18 M2

Toutes les rencontres sont en aller chez le premier nommé.

